

AR Prefecture

017-211703475-20260423-2026_04_D12-DE
Reçu le 28/04/2026

ville de
**Saint Jean
d'Angély**

BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2026

Cadre général

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son article L 2313-1, pour les communes de 3 500 habitants et plus, qu'une présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe aux documents budgétaires, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le présent rapport répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 26 février 2026, parmi lesquelles sont intégrées des estimations du montant des dotations de l'Etat et des charges supplémentaires liées au contexte inflationniste (fluides, intérêts d'emprunts, revalorisation du point d'indice).

Néanmoins, ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement tout en préservant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de réaliser les investissements nécessaires au développement des services et à l'attractivité de la Ville ainsi qu'au maintien de ses équipements,
- de recourir à nouveau à l'emprunt tout en confirmant la volonté de limiter l'augmentation de l'encours de la dette,
- de ne pas augmenter les taux de fiscalité votés par le Conseil municipal.

Il fait également pour la deuxième fois application de l'instruction budgétaire et comptable M57 conformément à la délibération n° D33 votée par le Conseil municipal le 1^{er} décembre 2022 et portant mise en place de celle-ci depuis le 1^{er} janvier 2023.

En application de cette dernière, le présent projet prévoit également l'autorisation donnée à Mme la Maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, **dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement**. Ces mouvements feront dès lors l'objet d'une communication à l'assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL – VILLE

I - La présentation du budget 2025

- **A - Fonctionnement**
- **B – Investissement**

II - La section de fonctionnement

- **A – Recettes totales**
 - 1 – Atténuations de charges
 - 2 – Produits des services et du domaine
 - 3 – Impôts et taxes
 - 4 – Dotations et participations
 - 5 – Autres produits de gestion courante
 - 6 – Autres
 - 7 – Recettes d’ordre
 - 8 – Recettes par fonctions
- **B – Dépenses totales**
 - 1 – Charges à caractère général
 - 2 – Charges de personnel
 - 3 – Autres charges de gestion courante
 - 4 – Frais financiers
 - 5 – Charges spécifiques
 - 6 – Provisions
 - 7 – Atténuation de charges
 - 8 – Dépenses d’ordre
 - 9 – Dépenses par fonction

III - La section d’investissement

- **A - Les projets**
- **B – La gestion pluriannuelle**
- **C – Les recettes**

IV - L’endettement

BUDGETS ANNEXES

- Salle de spectacle EDEN
- Transports
- Assainissement
- Réseau de chaleur bois

V - La consolidation des budgets

AR Prefecture

017-211703475-20260423-2026_04_D12-DE
Reçu le 28/04/2026

BUDGET PRINCIPAL

I – Vue d'ensemble

A – Fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	10 072 246,78 €	9 873 785,50 €
Virement à la section d'investissement	700 000,00 €	
Résultat de fonctionnement reporté		898 461,28 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 772 246,78 €	10 772 246,78 €

B - Investissement

	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	3 991 173,28 €	3 291 173,28 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	716 876,68 €	1 444 496,88 €
En dépenses : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 137 607,25 €	
Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2025 pour couvrir le besoin de financement		409 987,05 €
Virement de la section de fonctionnement 2026		700 000,00 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 845 657,21 €	5 845 657,21 €

TOTAL DU BUDGET

Dépenses	16 617 903,99 €
Recettes	16 617 903,99 €

II – La section de fonctionnement

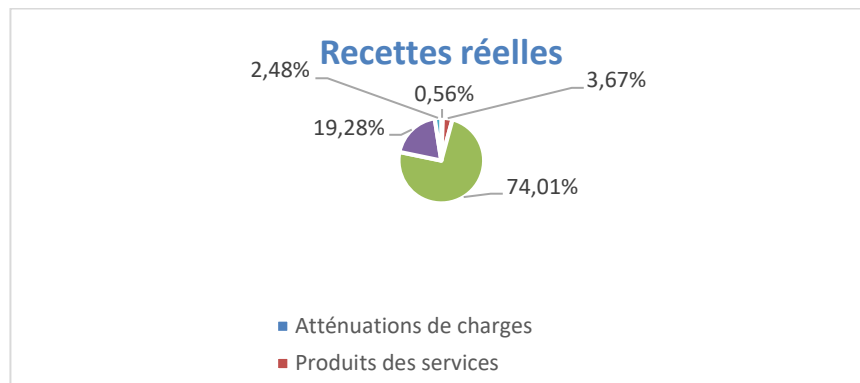
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

- Synthèse :

	Réalisé 2025	Prévisionnel 2026	Variation 2026/2025
Recettes			
Réelles	9 793 508,53 €	9 822 195,50 €	+0,29 %
Ordre (amortissements et intégrations d'études)	36 478,87€	51 590,00 €	
Reprise du résultat		898 461,28 €	
Totales	9 829 987,40 €	10 772 246,78 €	+9,59 %
Dépenses			
Réelles	8 663 339,92 €	9 539 056,78 €	+10,11 %
Ordre (amortissements et intégrations d'études)	553 171,98 €	533 190,00 €	
Virement à la section d'investissement		700 000,00 €	
Total	9 216 511,90 €	10 772 246,78 €	+16,88%

A – Les Recettes : 9 873 785,50 € (hors reprise du résultat)

Les recettes réelles augmentent de 0,29 % par rapport au réalisé 2025.



L'évolution des recettes réelles par chapitre est la suivante :

1) Chapitre 013 – Atténuations de charges : 55 430 €

BP 2025	CA 2025	BP2026	Variation 2026/ 2025 (réalisé)
12 000,00 €	43 045,94 €	55 430 €	+28,77 %

Cette forte augmentation s'explique par le changement d'imputation comptable des titres restaurant dématérialisés depuis le 1^{er} janvier 2026. Il s'agit des remboursements de la quote-part prise en charge par les agents (2€ sur une valeur faciale de 5€).

Les autres postes sont :

- le remboursement des indemnités journalières dans le cadre d'arrêts de maladie d'agents ou d'accidents de travail. Le montant est très variable d'une année sur l'autre et difficilement prévisible.
- le remboursement de la cotisation CNRACL (cotisation retraite) d'un agent mis à disposition de l'AMF.

2) Chapitre 70 – Produits des services et du domaine : 360 274,50 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025 (réalisé)
380 000 €	380 276,26 €	360 274,50 €	-5,26 %

Ce poste regroupe :

- le produit des différentes régies : musée (diminution du produit perçu annuellement du fait de la fermeture du musée une partie de l'année pour travaux), médiathèque, cimetière, location de salles et de matériel, autorisations de voirie
- la participation des budgets annexes aux frais de fonctionnement du budget principal : remboursement des mises à disposition de personnel et des assurances statutaires (
- la mise à disposition du chef de projet thermal au profit de Vals de Saintonge (depuis avril 2023)
- le remboursement de la taxe foncière par la CDC concernant les bâtiments des anciens budgets annexes usine relais et l'eau.
- les recettes relatives à l'école de musique.

3) Chapitre 73 – Impôts et taxes : 7 269 729 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
7 278 730,43 €	7 095 649,57 €	7 269 729 €	+2,45 %

Le produit des impôts et taxes se décompose comme suit :

	CA 2025	BP 2026
Attribution de compensation	1 040 788,43	1 041 840,00 €
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	78 503,00	75 000 €
Fiscalité directe	5 451 779,00	5 699 138,00 €
Autres contributions directes	1 628,00	1 600,00 €
Droits de place	34 513,64	32 000,00 €
Taxes sur les pylônes	9 705,00	10 059,00 €
Taxe locale sur la publicité extérieure	154 767,50	150 000,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutations	323 873,00	260 000,00 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	92,00	92 €

	Taxe d'habitation résidences secondaires y compris logements vacants*	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier Non-bâti
Taux	13,06%	52,62%	58,12%
Bases	1 071 700 €	11 940 000 €	118 800 €
Produits	139 964 €	6 282 828 €	69 047 €
Coefficient correcteur		-792 701 €	
TOTAL PRODUITS		5 699 138 €	

**En application de la réforme de la fiscalité locale prévue par la loi de finances pour 2020, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation sur les résidences principales depuis 2021, hormis la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants. Cette disparition est cependant compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur le territoire de la commune.*

4) Chapitre 74 - Dotations et participations : 1 893 589 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
1 938 666 €	1 954 996,02 €	1 893 589 €	-3,14 %

a) La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement est estimée à 1 603 076 € pour cette année, soit une recette supplémentaire de 35 187 € par rapport à l'année dernière. Elle est composée de la dotation forfaitaire (763 601 €), de la dotation de solidarité rurale (752 160 €), de la dotation nationale de péréquation (87 315 €) et de la dotation des élus (408 €).

b) Les autres dotations à percevoir

Dotations versées par l'Etat	245 705 €
Dotations de compensation d'exonérations fiscales (TH-TF)	204 474 €
FCTVA Fonctionnement	15 000 €
Dotation titres sécurisés	15 000 €
Subventions projets divers	7 000 €
Elections	2 000 €
Contrats aidés (fin des embauches avec ce statut – les agents non-titulaires sont recrutés en CDD – forte baisse de recettes : 49 000 €)	231 €
Participation du Département de la Charente Maritime	40 000 €
Ecole de musique	4 560 €
Sports - mise à disposition des équipements communaux	14 000 €
Subvention programmation culturelle	15 454 €
Conférence des financeurs	5 786 €
Concert et spectacle	200 €
Participation de la Région Nouvelle-Aquitaine	6 400 €
Sports – mise à disposition des équipements communaux	6 400 €

5) Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 243 173 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
324 100 €	311 805,66 €	243 173 €	-22,01 %

Ce poste comprend principalement le produit des loyers, le produit des fermages, y compris la redevance du crématorium et les remboursements de sinistres.

Ces recettes sont en diminution par rapport à l'an dernier du fait notamment :

- du reversement de la part salariale des chèques déjeuner qui est désormais imputée sur le chapitre 013 – atténuations de charges (-23 000 €)
- des recettes exceptionnelles qui ne sont pas quantifiables (remboursements de trop-perçus ou de sinistres par exemple).

6) Autres recettes réelles

- Les produits financiers : pas de somme budgétisée à ce stade, en l'absence d'information des banques sur le montant des parts sociales. En 2025, pour mémoire, le montant recette était de 119,08 €.
- Les produits spécifiques : pas de somme budgétisée à ce stade.

7) Recettes d'ordre

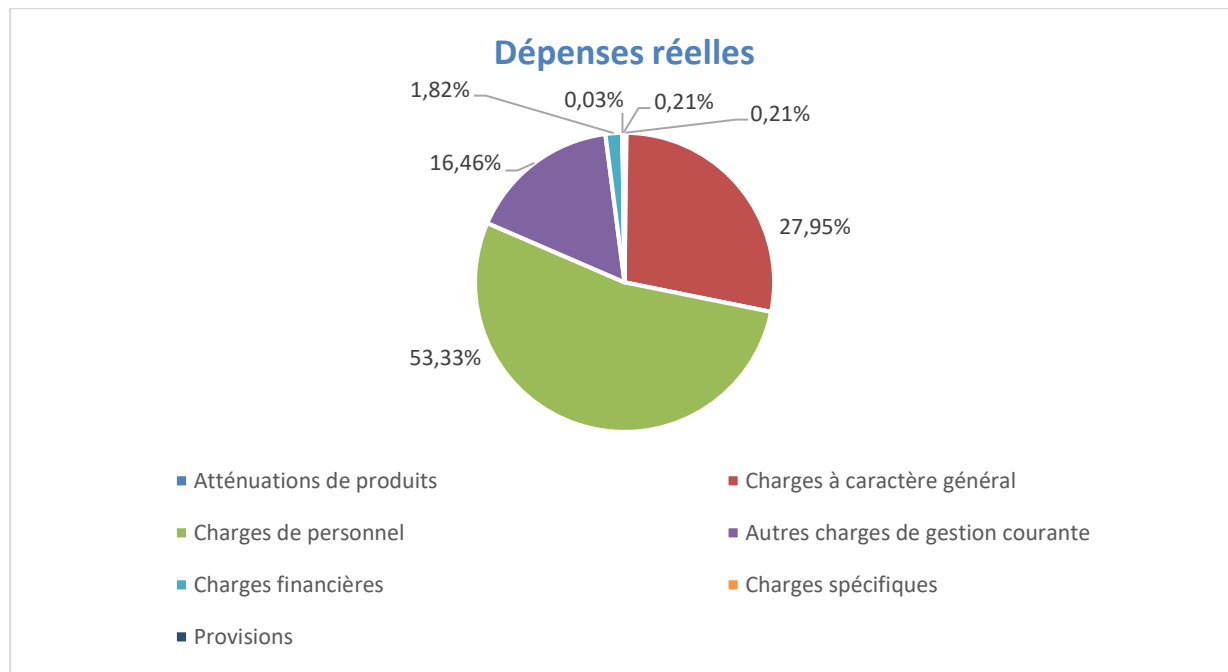
Amortissements des subventions : 51 590 €

8) Recettes par fonction

fonctions	services	Recettes
1	opérations non ventilables	9 997 398
200	administration générale	208 143
250	cimetière	16 000
260	élections	2 000
261	état civil	15 000
3000	MVE services communs	53
3009	MVE sports	57
3110	école de musique	49 560
3111	actions culturelles	12 000
3120	abbaye	4 500
3130	médiathèque	7 200
3140	musée	15 254
3170	Salle de spectacle Eden	128 850
3210	Sport - gymnase	20 400
4200	Interventions sociales	5 786
6000	Marché	42 000
6001	Revitalisation	22 500
6003	Bâtiment commercial	15 200
6104	Espace formation	43 400
6330	Développement touristique	11 655
6801	maison de santé	58 700
8100	Transports	45 000

B – Dépenses totales : 10 072 246,78 € (hors virement à la section d'investissement)

Globalement, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 539 056,76 €, soit une augmentation de 10,11 % par rapport au réalisé de l'exercice 2025.



Ces dépenses sont constituées des charges à caractère général, correspondant notamment à l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, aux achats de matières et fournitures, aux prestations de services, des charges de personnel, des subventions versées aux associations et à l'équilibre des budgets annexes ainsi qu'aux intérêts de la dette.

L'augmentation susmentionnée concerne les principaux postes de dépenses suivants : les dépenses de personnel, les charges à caractère général et les autres charges de gestion courante.

Le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre est le suivant :

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 2 666 522,50 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
2 607 505,24 €	2 233 287,65 €	2 666 522,50 €	+19,40 %

L'évolution de ce poste se justifie comme suit :

- Augmentation de dépenses liées au contexte inflationniste : alimentation, carburants, matières premières, télécommunications (prise en compte de dépenses de l'année 2025 que les opérateurs ont facturé tardivement)
- Divers travaux d'entretien et de réparations en forte hausse
- Augmentation du coût des assurances (près de 13 000 €)

Evolution des dépenses en euros estimées pour 2026 par compte:

COMPTES	LIBELLE	CA 2025	BP 2026
604	Achats d'études, prestations de service	11 500	7 000
606	Achats non stockés de matières et de fournitures	849 613,70	942 796
607	Achats de marchandises	1 377,15	1 500
611	Contrats de prestations de services	1 902,63	2 700
613	Locations	29 954,39	34 900
614	Charges locatives et de copropriété	2 978,55	3 000
615	Entretien et réparations	562 157,85	648 334
616	Primes d'assurances	122 001,84	135 000
617	Etudes et recherches	0	50 000
618	Divers services extérieurs	24 381,40	38 820
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 923,95	55 790
623	Publicité, publications et relations publiques	172 431,15	213 689
624	Transports de biens et transports collectifs	7 633,88	7 000
625	Déplacements et missions	14 607,93	19 200
626	Frais postaux et frais de télécommunications	92 246,63	118 105
627	Services bancaires et assimilés	921,64	1 300
628	Divers autres services extérieurs	222 163,68	292 318
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés	88 491,28	95 070

Charges de personnel : 5 086 840,00 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
4 953 250 €	4 836 669,65 €	5 086 840,00 €	+5,17 %

Les dépenses de personnel représentent le premier poste de dépenses soit 53,33 % des dépenses réelles de fonctionnement en 2026. Ce poste est en augmentation de 5,17 % par rapport au réalisé 2025.

Cette augmentation de dépenses se justifie par :

- la hausse importante des cotisations de la CNRACL et de l'URSSAF (+ 105 000 € globalisés),
- le paiement des agents pour les élections et la mise sous plis,
- les avancements de carrière des agents titulaires,
- des stagiarisations et titularisations d'agents. L'augmentation du poste « rémunération des titulaires » implique ainsi en contrepartie, la diminution du poste « rémunération des non-titulaires »,
- le financement de la participation employeur du risque santé (mutuelle) depuis le 01 janvier 2026 à hauteur de 20 € par mois par agent.

	2025	2026
Dépenses de personnel	4 836 669,65 €	5 086 840,00 €
Dépenses réelles	8 663 339,92 €	9 539 056,78 €
	55,83 %	53,33 %

2) Autres charges de gestion courante : 1 569 719,28 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
1 629 787,91	1 405 290,11	1 569 719,28	+11,70 %

Ce poste de dépenses concerne principalement :

- les subventions d'équilibre prévisionnelles d'un montant de 445 821,28 € au profit :
 - o du budget annexe Transports
 - o du budget annexe de la Salle de spectacle de l'Eden,
- la contribution au SDIS : 290 800 €,
- les subventions de fonctionnement :
 - o aide à l'amélioration de l'habitat : 32 000 €
 - o Bourse Esprit d'Entreprendre : 12 000 €
 - o en faveur des associations : 342 154 €
- les abonnements aux logiciels (informatique en nuage)
- les indemnités et frais de formation des élus,
- les travaux d'éclairage public gérés par le SDEER qui sont désormais financés sur la section de fonctionnement, par suite d'une information de la Direction des finances publiques, conformément à un avis de la Cour des Comptes.

Liste des subventions octroyées aux associations :

ASSOCIATIONS OU PERSONNES PRIVEES	Subventions BP 2026
DIVERS	6 112 €
A.S.A.A.M. Refuge de Fontorbe	5 000 €
D.D.E.N.	150 €
F.N.A.C.A.	250 €
Société des Volontaires Charente-Maritime	312€
Association des félins en détresse	400 €
CULTURE	183 850 €
A.4	78 700 €
Belle Factory	61 000 €
Production 114 (Violon sur le sable)	36 000 €
A.A.J.C. (Togo)	500 €
Amuse Folk	400 €
Block House	3 350 €

ASSOCIATIONS OU PERSONNES PRIVEES	Subventions BP 2026
CULTURE	
Scènes de jardin	500 €
Cercle Philharmonique	400 €
Legio VI Aquitaniae	1 500 €
Les heures perdues de la BD	500€
Trapèze	1 000 €
SPORTS	105 500 €
Angély Sport Santé	750 €
Angérien Hand Ball Club	2 000 €
Athlétic Club Angérien	3 000 €
Amicale Boule Angérienne	2 700 €
Kayak club Angérien	3 500 €
Haltérophilie Musculation	1 500 €
Jeunesse Laïque Angérienne	2 000 €
Judo Club Saint Jean/Loulay	2 000 €
Moto Club Angérien	4 000 €
Nautic Club Angérien	33 500 €
Pêcheurs Angériens	950 €
Plongée Subaquatique	900 €
R.A.C.A.	15 000 €
Saint Jean Volley Ball	1 500 €
S.C.A.	22 000 €
Tennis Club Angérien	2 200 €
Tir Angérien	1 000 €
U.V.A.	7 000 €
ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE	3 600 €
Jardins familiaux F.N.J.F.C.	1 000 €
Association Parallèle	2 000 €
Joss et Bella	600 €
SOCIAL, SOLIDARITE	31 150 €
Aide et Soutien	1 500 €
Arche	5 500 €
Association Cœur et santé	800 €
Croix Rouge Française	100 €
France Alzheimer	300 €
Secours Catholique	1 500 €
Restos du Cœur	2 000 €
Tremplin 17	17 000 €
Vals de Saintonge mobilité	2 000 €
A.P.E.S.A. 17	350 €
La Halte du Pinson	100 €

ASSOCIATIONS OU PERSONNES PRIVEES	Subventions BP 2026
ENFANCE, JEUNESSE	9 500 €
Association de Beaufief Projet local jeune	2 500 €
Mission Locale Rurale	6 000 €
Occe école Gambetta – voyage sur l'île d'Aix (subvention exceptionnelle)	1 000 €
ECONOMIE	2 442 €
Association pour la promotion et le développement des foires et marchés de Charente-Maritime	2 442 €
Total des subventions	342 154 €

3) Frais financiers :

BP 2025	CA 2025	BP 2026	Variation 2026/2025
176 024,92 €	161 912,07 €	173 175 €	+6,96 %

En 2026, les frais financiers diminuent concernant les emprunts en cours.

Mais il convient d'ajouter :

- les frais inhérents à la ligne de trésorerie souscrite en début d'année (10 000 €)
- les intérêts courus non échus (16 000 €).

4) Charges spécifiques : 2 800 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026
6 100 €	60 €	2 800 €

Les dépenses portent sur un titre à annuler sur l'exercice antérieur (TLPE) pour un total de 2 800 €

5) Provisions : 20 000 €

En 2026, il est proposé de provisionner la somme de 20 000 € correspondant aux baux pour lesquels il est constaté des retards de paiement de plusieurs mois. Des actions sont menées en parallèle pour tenter de régler ces situations.

6) Atténuation de produits : 20 000 €

BP 2025	CA 2025	BP 2026
19 459 €	17 459 €	20 000 €

Ce poste correspond aux dépenses ci-après listées (notification reçue). Dépenses que l'Etat compense par ailleurs en recettes (chapitre 74 – compensations exonérations de taxes) :

Dégrèvements taxes foncières sur les propriétés non bâties jeunes agriculteurs
Dégrèvements taxes habitation sur les logements vacants

7) Opérations d'ordre 2026 :

Amortissements : 533 190 €

8) Présentation par fonction

fonction	service	masse salariale	autres dépenses réelles	total
1	opérations non ventilables	0	312 285	312 285
200	administration générale	883 240	832 973	1 716 213
203	informatique	0	63 800	63 800
280	communication - relations publiques	60 805	30 280	91 085
281	fêtes et cérémonies	0	13 485	13 485
250	cimetière	0	60 900	60 900
261	état civil	176 100	16 290	192 390
311	assemblée locale	50	190 753	190 803
1100	police municipale	376 150	43 515	419 665
1200	incendie et secours	3 430	302 370	305 800
3000	sports	142 950	323 470	466 420
3001	sports - animations	106 400	14 615	121 015
3002	animations de Noël	0	19 690	19 690
3003	fête du 14 juillet	0	24 500	24 500
3009	Maison du Vivre Ensemble	261 300	10 620	271 920
3110	école de musique	378 350	31 954	410 304
3111	actions culturelles	0	253 450	253 450
3120	abbaye	22 840	147 060	169 900
3121	grosse horloge	0	1 300	1 300
3122	chapelle des bénédictines	0	12 900	12 900
3130	médiathèque	289 790	52 430	342 220
3140	musée	241 000	39 850	280 850
3141	musée (bâtiment)	0	68 318	68 318
3142	microfolie	80 560	13 950	94 510
3170	salle de spectacle Eden	118 150	389 801	507 951
3210	complexe du Coi	49 000	0	49 000
3220	stade	49 785	0	49 785
3380	enfance - jeunesse	0	19 700	19 700
4200	interventions sociales	124 400	35 750	160 150
4241	œuvres caritatives	0	38 245	38 245
5100	ST bâtiments	669 900	98 200	768 100
5101	ST mécanique	42 080	63 000	105 080
5110	Espaces verts	273 155	119 220	392 375
5120	Eclairage public	0	151 076	151 076
5180	Aménagement urbain	0	62 560	62 560

AR Prefecture017-211703475-20260423-2026_04_D12-DE
Reçu le 28/04/2026

Fonction	service	masse salariale	autres dépenses	total
6000	Marché	0	50 500	50 500
6001	Revitalisation	87 890	2 442	90 332
6002	Espace coworking	0	12 634	12 634
6003	Bâtiment commercial	0	3 000	3 000
6104	Espace formation	0	43 560	43 560
6330	Développement touristique	0	10 465	10 465
6801	maison de santé	0	26 130	26 130
7000	environnement	43 110	15 504	58 614
7222	action propreté urbaine et nettoyage	261 005	26 210	287 215
8100	transport scolaire	56 410	56 020	112 430
8450	voirie urbaine	292 420	346 010	638 430
	TOTAL	5 086 840	4 452 217	9 539 057

III – La section d’investissement

La section d’investissement retrace les projets de la Ville. Elle concerne des actions, en dépenses et en recettes, non récurrentes contrairement au fonctionnement.

Les recettes comprennent les subventions en lien avec les projets d’investissement et les recettes dites patrimoniales : taxes d’aménagement, FCTVA.

Les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s’agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, véhicules, biens immobiliers, études et travaux sur les structures existantes ou en cours de création.

A - Les projets hors AP/CP (incluant les autorisations spéciales votées en décembre 2025)

Opérations	Travaux	Dépenses			Recettes		
		Restes à réaliser 2025	Nouvelles Dépenses 2026	Montant total 2026	Restes à réaliser 2025	Nouvelles Recettes 2026	Montant total 2026
138 Voirie	travaux chaussée	0,00	258 200,00	258 200,00	0,00	0,00	0,00
222 Hôtel de Ville	admin générale - informatique	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
247 Abbaye	mobilier et matériels + portail Est	2 001,36	20 000,00	22 001,36	0,00	0,00	0,00
436 Bâtiments communaux divers	Toitures + travaux maison des assistantes maternelles	9 402,41	328 000,32	337 402,73	0,00	71 000,00	71 000,00
526 Matériels voirie	véhicules + balayeuse + benne + Glutton	23 725,92	230 000,00	253 725,92	0,00	0,00	0,00
579 Autres équipements sportifs	vestiaires Pelouaille + vestiaires tennis	23 827,80	62 000,00	85 827,80	0,00	0,00	0,00
595 Musée	achat et restauration d’œuvres + climatisations + achats de matériels pour la microfolies + climati	11 880,00	67 800,00	79 680,00	0,00	12 955,38	12 955,38
603 Bordures	travaux trottoirs	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
672 Réserves foncières	ventes de terrains	0,00	0,00	0,00	382 064,00	263 091,00	645 155,00

Opérations	Travaux	Dépenses			Recettes		
		Restes à réaliser 2025	Nouvelles Dépenses 2026	Montant total 2026	Restes à réaliser 2025	Nouvelles Recettes 2026	Montant total 2026
691 Base nautique	bloc de casiers connectés + table en béton multi jeux + alimentation électrique passerelle	6 992,88	24 000,00	30 992,88	0,00	0,00	0,00
711 Cimetière	columbarium + végétalisation	12 256,90	6 700,00	18 956,90	0,00	0,00	0,00
714 Bâtiments culturels divers	relevage de l'orgue + boîte retours d'ouvrages + assises confort médiathèque + piano	58 325,94	35 000,00	93 325,94	86553,20	10 000,00	96 553,20
716 Jeux et espaces jeux	conformités	0,00	60 844,00	60 844,00	0,00	0,00	0,00
717 Matériels sportifs	scène mobile	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00	0,00	0,00
721 Réseau pluvial	travaux	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
727 Conformités des bâtiments	divers	3 922,86	4 000,00	7 922,86	0,00	0,00	0,00
741 Environnement et propreté	serre et parcours Terra Aventura	23 096,48	13 500,00	36 596,48	0,00	0,00	0,00
747 Plan local d'urbanisme	réalisation de documents d'urbanisme	38 965,05	40 000,00	78 965,05	0,00	0,00	0,00
768 Liaisons douces	pistes cyclables	102 154,98	100 000,00	202 154,98	422 486,10	0,00	422 486,10
779 Défense incendie	borne incendie	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
785 centre arts vivants	aménagement	0,00	0	0	71 190,00	0,00	71 190,00
787 maison de santé	aménagement	256 137,95	25 402,70	281 540,65	181 759,72	137 000,00	318 759,72
Cautions + subventions + actp		22 400,78	17 030,00	39 430,78	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES OPERATIONS		595 091,31	1 503 477,02	2 098 568,33	1 144 053,02	494 046,38	1 638 099,40

B- La gestion pluriannuelle

Une autorisation de programme se terminera sur l'année 2026 et trois autres se poursuivront.

Une annexe dédiée est jointe dans la maquette règlementaire portant « **Situation des autorisations de programme et crédits de paiement** » et reprenant les données ci-dessous.

1) Travaux de requalification urbaine du cœur de Ville de la place du Marché et de la rue de l'Hôtel de Ville - opération d'équipement 0138

Cette autorisation de programme a été créée par délibération n° D25 du 6 avril 2023 et modifiée par les délibérations n° D22 du 29 juin 2023, D21 du 30 novembre 2023, D10 du 4 avril 2024, D33 du 27 juin 2024 et D2 du 03 avril 2025.

Cette autorisation de programme sera clôturée cette année. Il reste à réaliser la réhabilitation des sanitaires publics du marché. Il est ainsi proposé une dernière révision :

	Chapitre budgétaire	Montant TTC de l'AP/CP initiale	Montant TTC de l'AP/CP après actualisation	Révision de l'AP/CP proposée	Montant TTC de l'AP/CP après révision et mandatement
Montant global AP		1 320 000,00	1 588 500 €	-111 127,00	1 477 373,00
CP année 2023	20	45 000,00	45 000,00	-42 132,00	2 868,00
	23	0	26 000,00	-7 338,80	18 661,20
CP année 2024	20	0	0	+29 532,79	29 532,79
	21	0	18 000,00	-1 588,88	16 411,12
	23	950 000,00	1 069 500,00	-73 715,81	995 784,19
CP année 2025	23	325 000,00	430 000,00	-37 883,87	392 116,13
CP année 2026	21	0	0	+3 200,00	3 200,00
	23	0	0	+18 799,57	18 799,57

Pour cette opération, les subventions sont les suivantes :

Partenaire	Subvention demandée	Subvention perçue	Subvention à recevoir
Etat	164 844 €	82 422.50€	82 421 ,50€
Région	16 120€	16 120€	0
Département	111 795€	55 897.50€	55 897,50€
DETR	280 624.29€	224 499.43€	56 124,86€

2) Refonte du parcours permanent du musée des Cordeliers - opération d'équipement 0595

Cette autorisation de programme a été créée par délibération n° D34 du 27 juin 2024 et modifiée par la délibération n° D 23 du 3 juillet 2025.

Il est proposé de la réviser comme suit :

	Chapitre budgétaire	Montant TTC initial	Montant TTC révisé	Révision de l'AP/CP proposée	Montant TTC de l'AP/CP après révision
Montant global AP		1 000 000,00	1 122 000,00	100 000,00	1 222 000,00
CP année 2024	20	60 000,00	20 802,60	0	20 802,60
CP année 2025	20	30 000,00	53 000,00	-31 773,60	37 423,80
	23	440 000,00	255 194,47	-255 194,47	0
CP année 2026	20	30 000,00	48 197,40	+6 576,20	54 773,60
	23	440 000,00	728 608,53	+380 391,47	1 109 000,00

Les demandes de subventions afférentes sont en cours d'instruction.

3) Projet de construction d'un bâtiment labellisé Structure d'Entrainement et de Formation (SEF) de BMX - opération d'équipement 0579

Cette autorisation de programme a été créée par délibération n° D24 du 03 juillet 2025.

Il est proposé la révision du montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiement comme suit :

	Chapitre budgétaire	Montant TTC de l'AP/CP initiale	Révision de l'AP/CP proposé	Montant TTC de l'AP/CP proposé
Montant global de l'AP		760 000,00		760 000,00
CP année 2025	20	50 000,00	-31 088,00	18 912,00
CP année 2026	20	30 000,00	+44 298,00	74 298,00
	23	370 000,00	-325 000,00	45 000,00
CP année 2027	20	30 000,00	0	30 000,00
	23	280 000,00	+311 790,00	591 790,00

Les demandes de subventions afférentes sont en cours d'instruction.

4) Projet de sauvegarde d'une maison à colombages - opération d'équipement 0773

Cette autorisation de programme a été créée par délibération n° D25 du 03 juillet 2025.

Il est proposé la révision des crédits de paiements comme suit :

	Chapitre budgétaire	Montant TTC de l'AP/CP initiale	Montant mandaté	Montant TTC de l'AP/CP après révision
Montant global		2 250 000,00		2 250 000,00
CP année 2025	20	90 000,00	-70 266,00	19 734,00
	23	10 000,00	-3 961,18	6 038,82
CP année 2026	20	30 000,00	+138 317,20	168 317,20
	23	270 000,00	-243 000,00	27 000,00
CP année 2027	20	20 000,00	+76 190,80	96 190,80
	23	180 000,00	- €	180 000,00
CP année 2028		- €	- €	- €
CP année 2029	20	50 000,00	- €	50 000,00
CP année 2030	20	10 000,00	- €	10 000,00
	23	990 000,00	- €	990 000,00
CP année 2031	20	60 000,00	- €	60 000,00
	23	540 000,00	+112 719,18	642 719,18

Les demandes de subventions afférentes sont en cours d'instruction.

C – Les recettes d'investissement autres que celles liées aux opérations

	CA 2025	BP 2026
F.C.T.V.A	523 662,44	285 000,00
Taxe d'aménagement	3 456,49	10 000,00
Emprunts	1 000 000,00	1 000 000,00
Virement section de fonctionnement	658 703,00	700 000,00
Excédent de fonctionnement	895 620,60	409 987,05

IV – L’endettement

L’encours de la dette du budget principal Ville s’élève à 5 818 107,72 € en 2026, et se compose de 16 contrats. La situation générale de la dette du budget principal en 2026 hors cautions est la suivante :

Sur l’exercice 2026, la Ville remboursera sur le budget principal Ville : 773 195 € en capital et paiera 147 175 € d’intérêts hors ICNE.



BUDGETS ANNEXES

BUDGET SALLE DE SPECTACLE - EDEN**BUDGET PRIMITIF 2026****I – INVESTISSEMENT****Dépenses**

	BP 2025	CA 2025	BP 2026	Projets
Chapitre 21 - Matériels et agencements	102 731,28	65 221,42	182 872,80	Achat d'un système de sonorisation
Chapitre 23 – Travaux	100 451,61	0	52 675,17	
Chapitre 040 – amortissements de biens	73 068,72	73 068,72	73 068,72	
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	2 000,00	1 919,25	0	
TOTAL	278 251,61	140 209,39	308 616,69	

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Excédent 2025	76 251,61		107 616,69
Chapitre 040 - Amortissements	200 000,00	191 100,02	201 000,00
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	2 000,00	1 919,25	0
TOTAL	278 251,61	193 019,27	308 616,69

II – FONCTIONNEMENT**Dépenses**

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 011 – charges à caractère général	138 850,00	110 207,23	123 500,00
Chapitre 012 – charges de personnel	154 000,00	141 446,74	166 770,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	3 000,00	153,45	1 600,00 Droits SACEM
Chapitre 68 - Dotations amortissements 042	200 000,00	191 100,02	201 000,00
TOTAL	495 850,00	442 907,44	492 870,00

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 75 - Autres produits divers de gestion + autre	35 600,00	34 600,82	30 000,00
Chapitre 75 - Subvention équilibre	387 181,28	335 237,90	389 801,28
Chapitre 042 - Amortissement	73 068,72	73 068,72	73 068,72
TOTAL	495 850,00	442 907,44	492 870,00

BUDGET TRANSPORTS**BUDGET PRIMITIF 2026****I – INVESTISSEMENT****Dépenses :**

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 21 - Matériels et agencements	855,30	0	855,30
TOTAL	855,30	0	855,30

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Excédent 2025	712,50	0	855,30
Chapitre 040 - Amortissements	142,80	142,80	0
TOTAL	855,30	142,80	855,30

II - FONCTIONNEMENT**Dépenses :**

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 011 – charges à caractère général	20 000,00	14 002,92	12 500,00
Chapitre 012 – charges de personnel	44 500,00	44 296,60	45 000,00
Chapitre 65 – autres charges de gestion	15,30	15,30	20,00
Chapitre 68 – Dotations amortissements	142,80	142,80	0
TOTAL	64 658,10	58 457,62	57 520,00

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 70 – vente de produits et services	3 000,00	1 775,20	1 500,00
Chapitre 74 -Subvention d'équilibre	61 658,10	56 682,42	56 020,00
TOTAL	64 658,10	58 457,62	57 520,00

BUDGET ASSAINISSEMENT**BUDGET PRIMITIF 2026****I – INVESTISSEMENT****Dépenses**

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 16 – remboursement du capital de la dette	66 754,15	66 754,15	14 200,00
Chapitre 20 – Frais d’insertion	- €	-	- €
Chapitre 20 – Etudes	4 105,00	4 105,00	26 824,24
Chapitre 23 – Travaux	138 533,33	70 689,83	150 000,00
Chapitre 040 – amortissement des subventions	31 850,00	31 827,88	31 850,00
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	4 640,00	4 640,00	4 015,00
TOTAL	245 882,48	177 926,86	226 889,24

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Excédent 2025	46 242,48	-	17 874,24
Chapitre 040 – Amortissements	195 000,00	194 279,92	205 000,00
Chapitre 041 – opérations patrimoniales	4 640,00	4 640	4 015,00
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €
TOTAL	245 882,48	198 919,92	226 889,24

II – FONCTIONNEMENT

Dépenses

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 002 – résultat d'exploitation reporté			68 846,27
Chapitre 011 – charges à caractère général	179 771,11	162 294,24	80 848,00
Chapitre 012 – charges de personnel	20 000,00	19 146,88	19 802,72
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	10,00	0,55	10,00
Chapitre 66 – charges financières	2 883,11	1 756,70	1 197,81
Chapitre 67 – charges exceptionnelles	100,00	- €	100,00
Chapitre 68 Dotations aux amortissements	195 000,00	194 279,92	205 000
Chapitre 023 – Virement section d'investissement	€	€	€
TOTAL	397 764,22	377 477,89	375 804,80

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Excédent 2025	59 365,96		
Produit de la surtaxe	306 548,26	214 769,59	274 642,30
Subvention exploitation			33 285,00
Produit exceptionnel			36 017,50
Autres produits divers de gestion	€	2668,19	10,00
Subventions transférées	31 850,00	31 827,88	31 850,00
TOTAL	397 764,22	249 265,66	375 804,80

L'encours de la dette au 31 décembre 2026 s'élèvera à **24 850 €**.

BUDGET RESEAU DE CHALEUR BOIS**BUDGET PRIMITIF 2026****I – INVESTISSEMENT****Dépenses**

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Déficit de résultat	0	0	21 520,00
Chapitre 20 – Etudes	570 000,00	21 520	250 000,00
TOTAL	570 000,00	21 520	271 520,00

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 13 – Subventions	31 200,00	0	31 200,00
Chapitre 16 – Emprunts	538 800,00	0	240 320,00
TOTAL	570 000,00	0	271 520,00

II – FONCTIONNEMENT**Dépenses**

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	10,00	0	10,00
TOTAL	10,00	0	10,00

Recettes

	BP 2025	CA 2025	BP 2026
Autres produits divers de gestion	10,00	0	10,00
TOTAL	10,00	0	10,00

V – Consolidation des budgets

LIBELLES	PREVISIONNEL	dont Subventions d'équilibre	PREVISIONNEL	RESTES à REALISER 2025	
	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
I - BUDGET PRINCIPAL					
RECETTES	9 873 785,50		5 845 657,21	Dont 1 444 496,88	+727 620,20
Excédent reporté 2025	898 461,28				
DEPENSES	10 772 246,78	445 821,28	4 708 049,96	Dont 716 876,68	
Déficit reporté 2025			1 137 607,25		
TRANSPORT					
RECETTES	57 520,00	56 020,00	0,00		
Excédent reporté 2025	0,00		855,30		
DEPENSES	57 520,00		855,30		
ASSAINISSEMENT					
RECETTES	375 804,80	0,00	209 015,00		
Déficit reporté 2025	68 846,27		17 874,24		
DEPENSES	306 958,53		226 889,24	Dont 49 361,30	
SALLE DE SPECTACLES - EDEN					
RECETTES	492 870,00	389 801,28	201 000,00		
Excédent reporté 2025	0,00		107 616,69		
DEPENSES	492 870,00		308 616,69	Dont 21 444,80	
RESEAU DE CHALEUR BOIS					
RECETTES	10,00		271 520,00	Dont 31 200,00	-192 300,00
DEPENSES	10,00		250 000,00	Dont 223 500,00	
Déficit reporté 2025			21 520,00		